

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice	11	L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois d'avril,
présents	10	le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND
votants	11	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur **Date de convocation du Conseil Municipal** : 29 mars 2024

042-214201022-20240411-2024-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2024
Publication : 23/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



PRESENTS : MM et MMES CARTERON P. VILLARD C. SEON J. BEYNEL M. GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON X. POINT L. VACHON T. PADEL S.

EXCUSÉ : M. GIANDOLINI D.

PROCURATION : M. Damien GIANDOLINI a donné procuration à M. Cyril VILLARD

Secrétaire élu pour la durée de la session : M. GREGOIRE B.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le budget primitif 2024 de l'eau.

Section de fonctionnement équilibré : 296.893,10 €

Section d'investissement équilibrée : 34.769,78 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2024 de l'eau comme présenté ci-dessus.

Cette délibération sera transmise au comptable.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
B. GREGOIRE,

Le Maire,
P. CARTERON,

Transmis au représentant de l'Etat le 23 avril 2024

Publié le 25 avril 2024